

## Patrimoine...

# Le lavoir halle de Maron en voie de restauration

*Elles ne lavent plus les filles de France  
Alors qui se souvient des lavandières  
C'était il y a quelques printemps  
Les lavoirs moussaient du rire des filles*

L'idée de restaurer la charpente du lavoir de l'église de Maron est née d'une discussion entre quelques habitants du village, sous les lampions du 13 juillet 2003.

Une carte postale du début du siècle, connue de nombreux Meulsons, montrait le lavoir halle couvert d'une toiture à quatre pans faite de tuiles romaines, supportée par dix piliers en chêne. Cette toiture robuste abritait deux rangées d'auges alimentées par une fontaine quadrangulaire centrale. Cette disposition permettait d'offrir plus de 25 mètres linéaires de bassins accessibles aux lavandières.

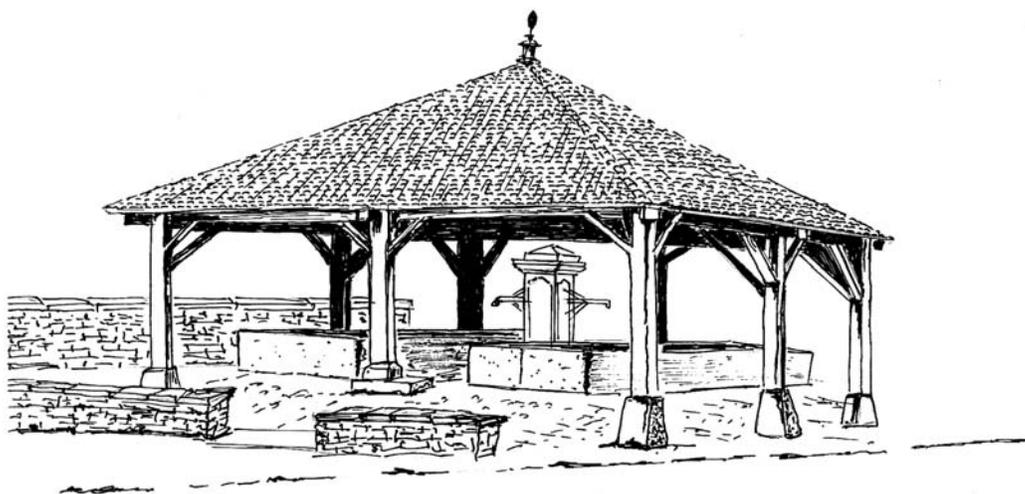
L'édification de ce monument remonte aux années 1850. Elle répondait au courant hygiéniste de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la loi de 1851 imposant à chaque commune de construire un lavoir où l'eau pouvait s'écouler. En fait, sept ou huit lavoirs ont été construits dans la commune ; celui du Point central fut déplacé deux fois : du centre de la chaussée vers le parvis de la mairie car il gênait la circulation, puis dans le bâtiment, à l'endroit actuel.

L'activité du lavoir fut consacrée au dur labeur de la lessive durant environ un siècle, période pendant laquelle il fut exclusivement un lieu de femmes, convivial et propice aux échanges, lieu où, dans l'intimité du linge familial, des sujets touchant par exemple à la sexualité ont pu être abordés.

La toiture qui paraissait en bon état aurait été démontée par les ouvriers de chez Majorelle, le fameux ébéniste « art nouveau ». Dans les années 1930, malgré l'adduction d'eau dans chaque maison, le village compta encore des laveuses semi-professionnelles jusqu'à la période de l'après-guerre, comme mesdames Marie Touche, Moncieu et Marchal.

Le lavoir de l'église, où il était impératif de retenir sa place le matin à l'aide d'un cendrier (drap épais qui allait recevoir le linge propre ainsi dénommé par analogie à la pièce de tissu qui isolait le linge de la cendre dans les temps plus anciens) dressé sur l'auge côté intérieur, servait également d'abreuvoir aux bêtes du village. Ensuite une charpente métallique a été édifiée. D'un esthétisme discutable, elle fut démontée dans les années 1970 afin d'être réutilisée pour la construction de vestiaires au stade de foot. Enfin les auges en pierre ont été utilisées comme bacs à fleurs. Seules, les deux cuves centrales monolithiques ont continué à recevoir l'eau de source qui coule encore maintenant.

Une fois l'idée de la restauration lancée, une réunion a été organisée, en septembre 2003, avec le maire de Maron, Monsieur Butin, le président du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), Monsieur Simon, et une dizaine de bénévoles du village motivés pour reconstruire de leurs mains la toiture du lavoir et restaurer cet espace public par eux-mêmes en réutilisant des matériaux et des techniques anciennes. Ce projet de réhabilitation d'un édifice du patrimoine rural lié à l'eau où se sont rencontrées tant de générations de femmes du village reçut d'emblée l'adhésion enthousiaste des élus locaux et fut sou-



tenue par Monsieur Simon. Les responsables de la municipalité et des collectivités locales ont souligné l'intérêt de créer une association porteuse du projet avec laquelle une convention pourrait être établie.

Cette association «Les amis du lavoir de Maron», régie par la loi du 1er juillet 1901, fut créée le 10 décembre 2004. Elle regroupe les habitants du village qui, bénévolement, souhaitent reconstruire la toiture du lavoir halle de l'église de Maron et restaurer l'espace pavé, la fontaine et les auges en pierre afin de remettre en valeur cet espace public. Son siège est situé au 6 de la rue de Toul, 54230 Maron, chez Monsieur Francès.

Les membres du conseil d'administration sont :

Daniel Voirand, président, 39 rue de Nancy à Maron, téléphone 03 83 47 4083

Marie-Odile Caurel, trésorière, 52 rue de Nancy à Maron, téléphone 03 83 47 43 28

Jean-Pierre Francès, secrétaire, 6 rue de Toul à Maron, téléphone 03 83 474225

L'année 2004 a été consacrée, le dimanche matin, à la récupération de matériaux anciens, véritable «chasse au trésor» : poutres en chêne dans le Xaintois, tuiles canal dans le Toullois, pierre de taille dans le Lunévillois... La plupart de ces matériaux ont été offerts par des particuliers. Parfois ils ont été récupérés en échange d'une aide des membres de l'association au démontage de bâtiments anciens à la demande des propriétaires. Ces travaux de récupération puis de restauration ont permis aux participants du village de mieux se connaître en partageant des tâches manuelles souvent éloignées de leur activité professionnelle quotidienne. Retraités, actifs, étudiants, membres d'une même famille, anciens de Maron ou nouveaux venus, se sont côtoyés dans une entente cordiale autour d'un projet commun. Les plans de la charpente ont été réalisés gracieusement par un architecte enthousiasmé par le projet, parent d'un membre de notre association. L'opportunité de réaliser, concomitam-

ment aux travaux communaux (assainissement, enfouissement des réseaux et réfection des chaussées et des trottoirs de la rue de Nancy) qui ceignent l'emprise du lavoir, les fondations des pierres de soutènement des piliers et leur mise en place, les nouvelles vidanges des bassins et la restauration du sol pavé, s'est présentée aux membres de l'association. Nous avons pu aussi bénéficier des «coups de mains» des ouvriers adroits et complaisants des entreprises SLD et COLAS qui nous ont également fait profiter des surplus de béton. Nous devons également remercier la SAM et l'entreprise LOCA-BENNNES qui ont répondu présentes gracieusement lorsque nous avons un besoin urgent de fer à béton. Néanmoins, quelles que soient l'importance de la mobilisation et l'ardeur des bénévoles du village, les obstacles financiers viennent freiner l'avancement de leur projet de restauration. Le système D a ses limites et l'aide financière communale, bien que substantielle, ne permet pas de se procurer tous les matériaux et outils nécessaires.

D'autres sources de financement sont envisagées : vente de calendriers avec photographie du lavoir, repas de l'association à la salle polyvalente, vente de matériaux en surplus. Toutes les bonnes idées sont à étudier ! Toutes les bonnes volontés sont acceptées pourvu qu'elles tendent vers le même but, la restauration par des bénévoles du village du lavoir halle de l'église de Maron dans ses caractéristiques d'origine.

Jean-Pierre FRANCÈS, Maron le 28-04-2005

**L'association des Amis du lavoir de Maron recherche des renseignements, des photographies ou tout document pouvant l'aider à mieux connaître cet élément du patrimoine qui motive ses membres.**

**Merci de contacter un des responsables de cette structure.**